



## Caractéristiques

**Seringue** en verre pré remplie  
**prête à l'emploi** (+ 2 aiguilles)

**Beyfortus 50 mg** : 0,5 ml / 50 mg

**Beyfortus 100 mg** : 1 ml / 100 mg



Solution limpide à opalescente, incolore à jaune

Contrôler à l'œil nu l'absence de particule et de décoloration avant administration

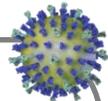
**Ne pas injecter si le liquide est trouble, décoloré ou s'il contient des particules ou des corps étrangers**

## Conservation

- Au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C) dans l'emballage extérieur à l'abri de la lumière
- A température ambiante (20°C-25°C) à l'abri de la lumière pendant **8 heures maximum**. Une fois ce délai écoulé, la seringue doit être jetée

**Ne pas congeler, ne pas agiter et ne pas exposer à la chaleur directe**

## Indication



Prévention des infections des voies respiratoires inférieures dues au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les nourrissons au cours de leur première saison de circulation du VRS

Campagne de prévention à compter du 01/09/2024

## Contre indication Effets indésirables



Contre-indication :

- hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients

Non recommandé en cas de fièvre, épisode infectieux aiguë modéré à sévère en cours, ni après un épisode d'infection documentée à VRS

Effets indésirables :

- éruptions cutanées (0,7 %) dans les 14 jours; fièvre (0,5%) et réactions au site d'injection (0,3%) dans les 7 jours

## Posologies

Poids < 5kg	1 dose unique de 50 mg
Poids ≥ 5kg	1 dose unique de 100 mg

- En maternité ou avant le retour à domicile pour les enfants hospitalisés en période néonatale
- En ambulatoire par les pédiatres, médecins généralistes, PMI et sages-femmes pour les enfants non immunisés en maternité et/ou nés à partir du 01/01/2024 (métropole)

## Administration



Uniquement par voie intramusculaire (IM)

De préférence dans la partie antérolatérale de la cuisse

Respecter une distance de 2,5cm en cas d'injection d'un vaccin prévu au même moment

Le muscle fessier ne doit pas être utilisé systématiquement comme site d'injection en raison du risque de lésion du nerf sciatique

## Traçabilité

Enregistrer nom et n° de lot du médicament dans le carnet de santé ou DMP

## Traçabilité ATIH

Suite à un séjour en maternité, néonatalogie ou pédiatrie, déclarer les UCD via le support de recueil des médicaments en AAC

## Références

[DGS Urgent - prévention VRS](#)

[Nirsevimab infographie HAS](#)

[ANSM BEYFORTUS lettre aux professionnels.pdf](#)

[ANSM BEYFORTUS information parents.pdf](#)

Effets indésirables à déclarer via : [Portail de signalement des événements sanitaires indésirables](#)